Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cette SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CPR Stratedis

Code ISIN : (C) FR0000296436

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG),
prenant la forme d'une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et soumise au droit français
Cette SICAV est gérée par CPR Asset Management, société du groupe Amundi

Objectifs et politique d'investissement

En souscrivant dans CPR Stratedis, vous investissez dans un portefeuille diversifié international investi en supports actions, obligataires, monétaires et alternatifs.
L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le très long terme une performance supérieure à l'indice composite de référence, représentatif d'une allocation d'actifs composée de 56% d'actions euro et internationales, de 30% de taux et de 14% de classes d'actifs diversifiantes.

L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire. L'OPC est investi majoritairement dans des OPC de gestion active ou passive. D'autre part, CPR Stratedis privilégiera des OPC intégrant une approche ESG (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans leur processus d'investissement(1).
(1) Les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.
La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion détermine une allocation stratégique de risque sur le très long terme. Cette allocation et le choix des supports correspondants sont ensuite déterminés par l'équipe de gestion en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risque. La SICAV est gérée sous contrainte de risque exprimée sous forme de volatilité prévisionnelle cible de 12%.
Le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% en OPC.
La part des investissement en OPC actions et en actions sera comprise entre 40% et 80% de l'actif total du portefeuille.
La sensibilité du portefeuille, indicateur qui mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la performance, est comprise entre 0 et 3.
La part des investissements en OPC alternatifs est inférieure à 10%.
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.
La SICAV promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).
La SICAV est soumise à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.
CPR Stratedis est libellée en EUR.
CPR Stratedis a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans (8 ans conseillés).
CPR Stratedis capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
Vous pouvez obtenir le remboursement de vos actions à chaque valeur liquidative, calculée à fréquence quotidienne selon les conditions précisées dans le prospectus.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, — A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Le niveau de risque de cette SICAV reflète le niveau de volatilité prévisionnelle maximale du portefeuille.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la SICAV.
- La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le capital n'est pas garanti.

Les risques importants pour la SICAV non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre SICAV. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez-vous reporter à la rubrique *Profil de Risque* du prospectus de cette SICAV.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la SICAV y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	0,50 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,20%* TTC de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** et **de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

*Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
Il exclut :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par la SICAV lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus de cette SICAV, disponible à l'adresse www.cpr-am.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion de portefeuille.

Performances passées

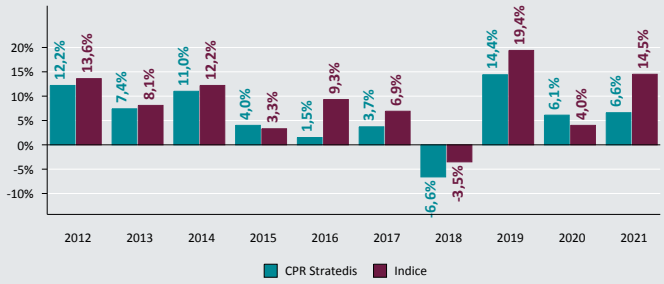

- Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par la SICAV et les coûts liés à l'achat d'autres OPC et fonds d'investissements.
- Cette SICAV a été créée en 1992.
- Les performances présentées ci-contre sont celles de CPR Stratedis créée en 2008. Pour plus d'information, merci de consulter notre site www.cpr-am.com.
- L'indice composite de référence est représentatif d'une allocation d'actif 56% actions, 30% taux et 14% de classes d'actifs diversifiantes. Sa composition à l'intérieur de ces 3 volets peut évoluer.
- Les performances annuelles sont calculées sur la base de valeurs liquidatives libellées en EUR.

Informations pratiques www.cpr-am.com

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
- Lieu et modalités d'obtention d'information sur la SICAV (prospectus, rapport annuel, document semestriel et autres informations pratiques) : ces informations sont disponibles gratuitement et sur simple demande écrite à CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris France ou sur www.cpr-am.com
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de la SICAV.
- La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.

- La SICAV n'est pas ouverte aux résidents des Etats-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.cpr-am.com et/ou dans le prospectus de la SICAV.
- La responsabilité de CPR Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.

Cette SICAV est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CPR Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 avril 2022.